

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

ARRÊTÉ du 30 MARS 2026

portant désignation des membres du jury de la 2^{ème} session des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2026 (concours externe et concours interne – épreuves écrites en mars/avril 2026)

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires et notamment l'article 6 ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2016 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'une 2^{ème} session de recrutement des greffiers des services judiciaires (concours externe et concours interne – épreuves écrites en mars/avril 2026),

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont désignés membres du jury pour la deuxième session du concours externe et du concours interne pour le recrutement des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2026 :

- **Monsieur Laurent ZUCHOWICZ**, président du jury, inspecteur général de la justice,
- **Monsieur Aurélien ALLARD**, directeur de greffe adjoint du tribunal judiciaire de Chambéry,
- **Madame Naïma BELHADI**, directrice de greffe au conseil des prud'hommes de Creil,
- **Madame Sandrine BLAIN**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Senlis,
- **Monsieur Michaël DEWAELE**, officier pénitentiaire, responsable de division à la maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne,
- **Madame Karine DONGOIS**, directrice des services de greffe judiciaires à la cour d'appel d'Orléans,

- **Madame Astrid GARCION**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Saintes,
- **Madame Carine JOUANIE**, responsable chargée de la gestion budgétaire auprès du service administratif régional de la cour d'appel d'Aix-en-Provence,
- **Madame Valérie LABERTRANDIE**, directrice des services de greffe judiciaires à la cour d'appel de Riom,
- **Madame Sabine LAFONT**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Toulouse,
- **Monsieur Kristof LE-DU**, directeur des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Bordeaux,
- **Madame Ingrid LOISEAU**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Chartres,
- **Monsieur Yves-Emile NICOLAS**, directeur des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Bobigny,
- **Monsieur Stéphane PEULVE**, directeur des services de greffe judiciaires à la cour d'appel de Paris,
- **Madame Hélène RICHEZ**, directrice des services de greffe judiciaires placée auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Douai,
- **Madame Marie-Dominique RIGAUX**, directrice de greffe adjointe à la cour d'appel d'Agen,
- **Madame Claire STANESCOU**, directrice des services de greffe judiciaires au parquet du tribunal de Paris,
- **Madame Stéphanie ZENADJI**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Meaux,

Article 2

- **Madame Stéphanie ZENADJI** est désignée pour remplacer le président du jury en cas d'empêchement de celui-ci.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 30 MARS 2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires

Jean SEITHER

